

Profil Instruction



Défier • Apprendre • Améliorer

2020 - 21

TABLE DES MATIÈRES



3 INTRODUCTION – À la canadienne

4 BUTS DU PROGRAMME

7 STAGES DU PROFIL INSTRUCTION

9 IMPORTANCE DU
DÉVELOPPEMENT DES HABILÉTÉS

10 PROFILS INSTRUCTION DU PNCE

- Formé
- Certifié
- Avancé
- Formateur

12 CALENDRIER SUGGÉRÉ POUR
LES STAGES

19 PROGRAMME DE
DÉVELOPPEMENT/OCTROI DE
LICENCES AUX ENTRAÎNEURS

Cours de certification
des entraîneurs en
développement des
habiletés 2018

VISION : CHEFS DE FILE MONDIAUX DU SPORT

POURQUOI LE PROFIL INSTRUCTION?

Ceci permet à Hockey Canada et ses membres de développer les différents niveaux au sein de chaque profil pour :

- 1) Former les formateurs sur la façon d'enseigner aux entraîneurs.
- 2) Enseigner aux entraîneurs comment enseigner leurs joueurs.
- 3) Développer un système uniforme en vertu duquel des instructeurs qualifiés et des programmes peuvent obtenir une certification et obtenir une licence en tant que **responsable officiel titulaire d'une licence en développement des habiletés de Hockey Canada.**

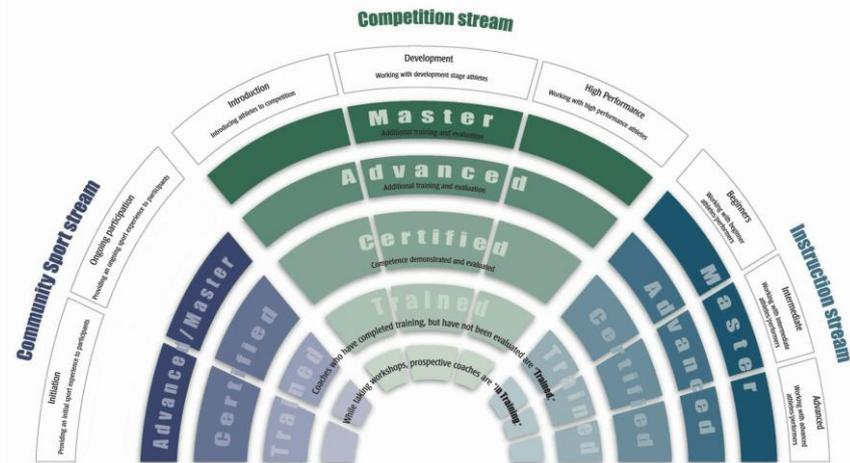


Semblable à un entraîneur des lanceurs au baseball ou à un entraîneur des quarts-arrière au football.

POURQUOI LE PROFIL INSTRUCTION?

Hockey Canada et les membres veulent des gens de qualité qui peuvent non seulement faire la démonstration des habiletés, mais aussi les expliquer aux entraîneurs du hockey mineur.

- 1) Recruter des personnes de qualité pour présenter le matériel sur glace et hors glace.
- 2) Assister au séminaire de formation national ou des membres.
- 3) Présenter des stages aux entraîneurs et aux associations de hockey mineur.



STAGES DU PROFIL INSTRUCTION

Ce nouveau profil *forme* et *certifie* :

- Il *forme* les entraîneurs qui veulent en apprendre davantage sur l'enseignement des habiletés.
- Il permet aux participants de maintenir leur certification ou d'accumuler des points de perfectionnement professionnel.
- Il *certifie* les gens qui veulent enseigner des habiletés propres au hockey comme le patinage et la défensive aux entraîneurs et aux joueurs.



Les ressources pour chaque stage comprennent :

- Présentation PowerPoint, y compris des exercices et des vidéos pour l'instructeur
- Documents du cours comprenant un plan sur glace qui comporte un lien vers les vidéos pour les participants
- Liens vers les habiletés présentées dans Accès aux exercices et le Réseau Hockey Canada

STAGES DU PROFIL INSTRUCTION

Le profil Instruction du PNCE est fondé sur 7 sujets d'actualité.

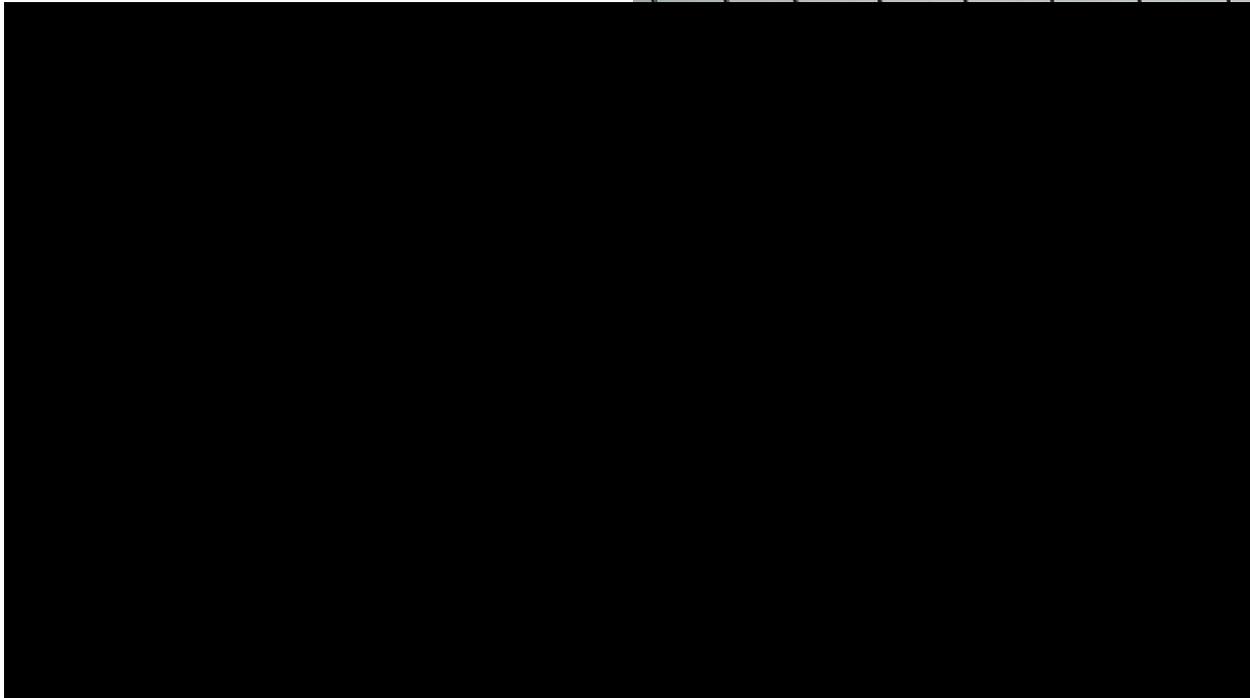
- Patinage
- Habilités
- Développer les défenseurs
- Habiletés pour la mise en échec
- Garder les buts
- Tirer et Marquer
- Matches dans des espaces restreints

Les habiletés sont enseignées de façon progressive, allant des habiletés aux tactiques individuelles aux tactiques collectives pour chaque sujet.

- ❖ Chaque profil d'habileté comprend 3 niveaux — 1, 2 et 3
- ❖ Les participants doivent suivre le niveau 1 avant le niveau 2 et le niveau 2 avant le niveau 3.
- ❖ Chaque stage de niveau 1 dure environ 1,5 heure en classe et 1,5 h sur la glace.
- ❖ Chaque stage de niveau 2 dure environ 2 heures en classe et 2 heures sur la glace.
- ❖ **Le niveau 3 (stage de certification) est un stage de 5 jours présenté annuellement en juillet.**



L'IMPORTANCE DU DÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS



Instructeur en développement des habiletés — Commentaires sur le développement des habiletés

PROFIL INSTRUCTION



PROFIL INSTRUCTION HOCKEY CANADA - PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS

DOMAINES D'EXCLUSIVITÉ						
PATINAGE	HABILITÉS POUR LA MISE EN ÉCHEC	DÉVELOPPER LES DÉFENSEURS	HABILITÉS	GARDER LES BUTS	TIRER ET MARQUER	MATIERE DANS DES ESPACES RESTRICTES
1, 2, 3	1, 2, 3	1, 2, 3	1, 2, 3	1, 2, 3	1, 2, 3	1, 2, 3
AVANCÉ, MAÎTRE	AVANCÉ, MAÎTRE	AVANCÉ, MAÎTRE	AVANCÉ, MAÎTRE	AVANCÉ, MAÎTRE	AVANCÉ, MAÎTRE	AVANCÉ, MAÎTRE
STAGE/SÉMINAIRE		GROUPE D'ÂGE		STATUT		
PI 1 FORMÉ POUR ENTRAÎNER DES JOUEURS DE NIVEAU DÉBUTANT		*5-6 ANS M7 7-8 ANS M9 9-10 ANS M11		PARTICIPATION À UN STAGE DU PI 1 DANS UN DOMAINE D'EXCLUSIVITÉ DU PI 1 ET RÉUSSITE DE TOUTES LES TÂCHES, INCLUANT LA FORMATION DU MODULE PRISE DE DÉCISIONS ÉTHIQUES		
PI 2 FORMÉ POUR ENTRAÎNER DES JOUEURS DE NIVEAU DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE		11-12 ANS M13 13-14 ANS M15 15-17 ANS M18		PARTICIPATION AUX STAGES DU PI 1 ET 2 DANS UN DOMAINE D'EXCLUSIVITÉ DU PI 1 ET RÉUSSITE DE TOUTES LES TÂCHES		
PI 3 FORMÉ POUR ENTRAÎNER DES JOUEURS DE NIVEAU DÉBUTANT, INTERMÉDIAIRE ET AVANCÉ AINSI QUE DES ENTRAÎNEURS ET DES INSTRUCTEURS DU PI 1 ET 2		5-17 ANS (M7 À M18)		PARTICIPATION À TOUS LES STAGES DU PI 1 ET 2 DANS LES CINQ DOMAINES D'EXCLUSIVITÉ ET RÉUSSITE DE TOUTES LES TÂCHES PARTICIPATION AU SÉMINAIRE NATIONAL DU PROFIL INSTRUCTION OU AU SÉMINAIRE NATIONAL DU PROFIL INSTRUCTION SUR GARDER LES BUTS PARTICIPATION À LA FORMATION DES RESPONSABLES DU DÉVELOPPEMENT DES ENTRAÎNEURS - FORMATION DE BASE POUR LES PERSONNES-RESSOURCES		
AVANCÉ DU PI FORMÉ POUR ENTRAÎNER DES JOUEURS DE TOUS ÂGES, DES ENTRAÎNEURS, ET DES INSTRUCTEURS DU PI 1 ET 2		5-20 ANS ET + (INCLUANT M18 AAA, JUNIOR, PROFESSIONNEL)		EXPERTS CERTIFÉS DU PI 3 CHOISIS PAR HOCKEY CANADA PARTICIPATION À LA FORMATION DES RESPONSABLES DU DÉVELOPPEMENT DES ENTRAÎNEURS - FORMATION DE BASE POUR LES PERSONNES-RESSOURCES		
MAÎTRE DU PI FORMÉ POUR ENTRAÎNER DES JOUEURS DE TOUS ÂGES, DES ENTRAÎNEURS, ET DES INSTRUCTEURS DU PI 1, 2 ET 3 CHOISI PAR HOCKEY CANADA POUR FORMER LES DÉLÉGUÉS AU SÉMINAIRE NATIONAL DU PROFIL INSTRUCTION		5-20 ANS ET + (INCLUANT M18S AAA, JUNIOR, PROFESSIONNEL)		EXPERTS CERTIFÉS AVANCÉS DANS LA MATIÈRE CHOISIS PAR HOCKEY CANADA PARTICIPATION À LA FORMATION DES RESPONSABLES DU DÉVELOPPEMENT DES ENTRAÎNEURS - FORMATION DE BASE POUR LES PERSONNES-RESSOURCES		
				AUCUN STATUT CERTIFIÉ POUR LE PI 1 ET 2		
				STATUT « FORMÉ » DU PI 1 ET 2 PLUS : RÉUSSITE DE L'ÉVALUATION EN LIGNE DU MODULE PRISE DE DÉCISIONS ÉTHIQUES ÉVALUATION RÉUSSIE DE LA TÂCHE ÉCRITE ÉVALUATION SUR PLACE RÉUSSIE DES DOMAINES PATINAGE, HABILITÉS, HABILITÉS POUR LA MISE EN ÉCHEC, ET DÉVELOPPER LES DÉFENSEURS OU ÉVALUATION SUR PLACE RÉUSSIE DU DOMAINE GARDER LES BUTS		
				CERTIFIÉ DU PI 3 PLUS : RÉUSSITE DE LA COPRÉSENTATION ET DE L'ÉVALUATION COMME PERSONNE-RESSOURCE RÉUSSITE DE LA COPRÉSENTATION ET DE L'ÉVALUATION COMME ÉVALUATEUR DES ENTRAÎNEURS		
				CERTIFIÉ AVANCÉ PLUS : RÉUSSITE DE LA COPRÉSENTATION ET DE L'ÉVALUATION COMME RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DES ENTRAÎNEURS		

* TROIS DOMAINES D'EXCLUSIVITÉ NE CONVIENT PAS À CE GROUPE D'ÂGE : HABILITÉS POUR LA MISE EN ÉCHEC, DÉVELOPPER LES DÉFENSEURS, ET GARDER LES BUTS.

PROFIL INSTRUCTION — FORMÉ

PROFIL	NIVEAU	GRUPE D'ÂGE	FORMATION	STATUT
NIVEAU 1 Formé pour entraîner des joueurs de niveau débutant	<ul style="list-style-type: none"> • 5-6 ans – M7 • 7-8 ans – M9 	<ul style="list-style-type: none"> • Stage de niveau 1 	FORMÉ <ul style="list-style-type: none"> • Statut atteint par la participation et la réalisation de toutes les tâches du stage de niveau 1 	CERTIFIÉ <ul style="list-style-type: none"> • HC et l'ACE n'exigent pas un statut certifié pour ce niveau
NIVEAU 2 Formé pour entraîner des joueurs de niveau débutant et intermédiaire	<ul style="list-style-type: none"> • 9 -10 ans – M11 • 11-12 ans – M13 	<ul style="list-style-type: none"> • Stages de niveau 1 et 2 	<ul style="list-style-type: none"> • Statut atteint par la participation et la réalisation de toutes les tâches des stages de niveau 1 et 2 	<ul style="list-style-type: none"> • HC et l'ACE n'exigent pas un statut certifié pour ce niveau
NIVEAU 3 Formé pour entraîner des joueurs de niveau débutant, intermédiaire et avancé	<ul style="list-style-type: none"> • 13-17 ans – M15/ M18 	<ul style="list-style-type: none"> • Stages de niveau 1, 2 et 3 	<ul style="list-style-type: none"> • Statut atteint par la participation et la réalisation de toutes les tâches des stages de niveau 1, 2 et 3 	<ul style="list-style-type: none"> • HC et l'ACE n'exigent pas un statut certifié pour ce niveau.

Statut atteint par la participation et la réalisation de toutes les tâches du stage de niveau 1

Profil Instruction – Statut formé – Entraîneurs

- Profil Instruction – Patinage niveau 1
- Profil Instruction – Patinage niveau 2
- Profil Instruction – Patinage niveau 3

CALENDRIER SUGGÉRÉ



STAGE DU PROFIL INSTRUCTION	MATÉRIEL PROPRE AU PROGRAMME M7	M9	M11	M13	M15	M18
Patinage - Niveau 1		Sept. / Oct.				
Patinage - Niveau 2				Nov. / Déc.	Nov. / Déc.	Nov. / Déc.
Habilités - Niveau 1		Sept. / Oct.				
Habilités - Niveau 2				Nov. / Déc.	Nov. / Déc.	Nov. / Déc.
Tirer et Marquer – Niveau 1			Oct. / Nov.	Oct. / Nov.	Oct. / Nov.	Oct. / Nov.
Tirer et Marquer – Niveau 2					Nov. / Déc.	Nov. / Déc.
Dév. des défenseurs - Niveau 1			Oct. / Nov.	Oct. / Nov.	Oct. / Nov.	Oct. / Nov.
Dév. des défenseurs - Niveau 2					Nov. / Déc.	Nov. / Déc.
Habilités pour la mise en échec – Niveau 1			Sept. / Oct.	Sept. / Oct.	Sept. / Oct.	Sept. / Oct.
Garder les buts – Niveau 1			Sept. / Oct.	Sept. / Oct.	Sept. / Oct.	Sept. / Oct.
Garder les buts – Niveau 2					Nov. / Déc.	Nov. / Déc.
Matches en espace restreint - 1			Sept. / Mars	Sept. / Mars	Sept. / Mars	Sept. / Mars

- ❖ Chaque stage de niveau 1 dure environ 1,5 heure en classe et 1,5 h sur la glace.
- ❖ Chaque stage de niveau 2 dure environ 2 heures en classe et 2 heures sur la glace.



PROFIL INSTRUCTION — CERTIFIÉ

PROFIL	NIVEAU	GROUPE D'ÂGE	FORMATION	STATUT
<p>CERTIFIÉ</p> <p>Certifié pour présenter les stages des niveaux 1 et 2 aux entraîneurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 5-17 ans • Entraîneurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Stages de niveau 1, 2 et 3 • Formation de base de l'ACE pour la PR 	<ul style="list-style-type: none"> • Statut atteint par la participation et la réalisation de toutes les tâches des stages de niveau 1, 2 et 3 ainsi que de la formation de base de l'ACE pour la PR 	<ul style="list-style-type: none"> • Statut certifié atteint en complétant avec succès : <ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluation en ligne de la PDE 2. Évaluation Écrite 3. Évaluation sur place

Instructeur profil - statut certifié

Réussite des stages des niveaux 1, 2, et 3 du profil Instruction
 Évaluation Écrite – Évaluation sur place
 - ACE — formation des personnes-ressources
 - Prise de décisions éthiques (PDE)

*Le parcours ci-dessus permet à un représentant d'enseigner les niveaux 1 et 2 de n'importe quel stage du profil Instruction.

**** Stage de 5 jours qui a lieu annuellement en juillet**

L'IMPORTANCE DE LA CERTIFICATION



Instructeur en développement des habiletés — Commentaires sur la certification

SÉMINAIRE DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS EN DÉVELOPPEMENT DES HABILITÉS DU PROFIL INSTRUCTION

Niveau 3 du profil Instruction —
Séminaire de certification des entraîneurs en développement des habiletés



Cours de certification des entraîneurs en
développement des habiletés 2016

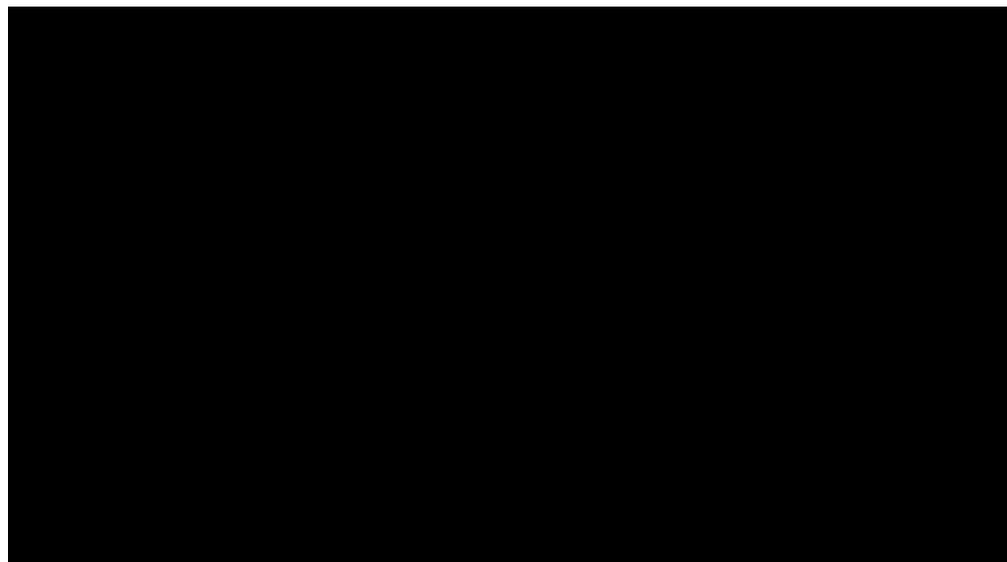


Cours de certification des entraîneurs en
développement des habiletés 2017

SÉMINAIRE DE CERTIFICATION



- ❖ Établir le « Modèle de référence » pour tous les programmes de hockey
- ❖ Collaboration/Partage/Constance
- ❖ Faire appel à des experts pour mieux former et éduquer les entraîneurs grâce à une programmation pratique et particulière.



**Instructeur en développement des habiletés
— Commentaires des participants**

PROFIL INSTRUCTION — AVANCÉ



PROFIL	NIVEAU	GRUPE D'ÂGE	FORMATION	STATUT
AVANCÉ Titulaire d'une licence pour former des joueurs et des entraîneurs des niveaux 1, 2 et 3	<ul style="list-style-type: none"> • Stages de niveau 1, 2 et 3 • Formation de base de l'ACE pour la PR 	<ul style="list-style-type: none"> • 5-20 ans et + (incluant M18 AAA, junior, professionnel) • Entraîneurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Statut atteint par la participation et la réalisation de toutes les tâches des stages de niveau 1, 2 et 3 ainsi que de la formation de base de l'ACE pour la PR 	<ul style="list-style-type: none"> • Statut de titulaire d'une licence atteint en complétant avec succès : <ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluation en ligne de la PDE 2. Évaluation sur place 3. Contrat de licence

Profil Instruction — Certifié - Statut avancé

- Obtention du statut certifié

- Satisfaire et démontrer des éléments de preuve poussés de la capacité à exécuter, enseigner et présenter les habiletés.

***Ce statut serait requis pour obtenir une licence en tant qu'entraîneur en développement des habiletés de Hockey Canada ou d'un membre.**

PROFIL INSTRUCTION – FORMATEUR



PROFIL	NIVEAU	GROUPE D'ÂGE	FORMATION	STATUT
FORMATEUR Sélectionné pour former des instructeurs de niveaux 1, 2 et 3	<ul style="list-style-type: none"> Experts en la matière choisis par HC 	<ul style="list-style-type: none"> 5-20 ans et + (incluant M18 AAA, junior, professionnel) Entraîneurs Instructeurs 	<ul style="list-style-type: none"> Statut atteint par des réalisations/expériences en tant qu'entraîneur, instructeur ou entraîneur en développement des habiletés 	<ul style="list-style-type: none"> Le statut de formateur sera à déterminer, mais il comprendra : <ol style="list-style-type: none"> Évaluation en ligne de la PDE Évaluation sur place Contrat de licence

Profil Instruction - Statut de formateur

- Identifié comme formateur pour tous les niveaux du profil Instruction
 - Identifié pour former des instructeurs à tous les niveaux
- Requis pour satisfaire les critères de l'ACE, c.-à-d. formation pour le module PDE, formation des personnes-ressources, etc.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT/ OCTROI DE LICENCES AUX ENTRAÎNEURS

Objectifs du programme :

- Le but est d'avoir des programmes de développement et des personnes titulaires d'une licence en développement qui sont compétentes, habiles et aptes à présenter les programmes sur glace et hors glace de la plus grande qualité aux AHM, aux entraîneurs et aux joueurs, et ce, partout au pays.
- Hockey Canada dirigera ce programme en suivant le **modèle du profil Instruction du PNCE**. Un membre peut recommander ou appuyer un programme ou une personne, mais seuls les programmes qui satisfont toutes les exigences et qui demandent une licence en développement des habiletés de Hockey Canada seront reconnus comme programmes nationaux.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT/ OCTROI DE LICENCES AUX ENTRAÎNEURS

Objectifs du programme :

- Attirer des programmes et des personnes voulant devenir un programme de développement titulaire d'une licence.
- Renseigner ces programmes ou personnes en ce qui a trait à tous les programmes de Hockey Canada et des membres et à l'enseignement et au développement des habiletés auprès des AHM, des entraîneurs et des joueurs.
- **Former et certifier selon le profil Instruction du PNCE**
- **Présenter des contenus approuvés établis par les services du développement, du volet masculin de la haute performance et du volet féminin de la haute performance de Hockey Canada.**
- Permettre à ces programmes et à ces personnes de se faire valoir en tant que représentants du développement approuvés par Hockey Canada et ses membres.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT/ OCTROI DE LICENCES AUX ENTRAÎNEURS

Objectifs du programme :

- Il faut trouver de nouvelles façons de faire participer plus d'experts à tous les aspects du développement des habiletés.
- Si un membre, un AHM, un entraîneur ou un joueur veut vraiment être le meilleur – ils doivent donc côtoyer les meilleurs. Dans les faits, les joueurs, les entraîneurs et les AHM cherchent ces programmes et ces personnes et nous nous devons d'aider nos membres à trouver et à faire la promotion des programmes de qualité.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT/ OCTROI DE LICENCES AUX ENTRAÎNEURS

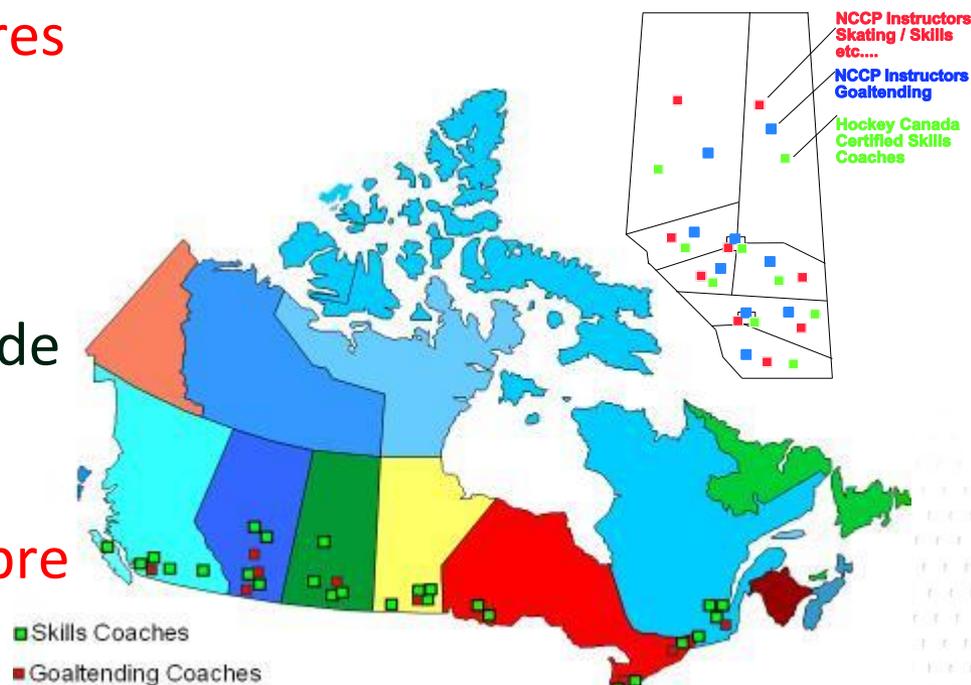
Catégories du programme :

- Patinage
 - Habiletés (Contrôle de la rondelle/Tirer/Passer)
 - Développer les défenseurs
 - Garder les buts
- **Dans tous les cas visant la programmation « pendant la saison », le titulaire de la licence doit aussi travailler avec les AHM et les entraîneurs et pas seulement avec les joueurs.**

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT/ OCTROI DE LICENCES AUX ENTRAÎNEURS

- ❖ Groupe consultatif national
 - 1 - 2 HC/personnel des membres
 - 2 - 3 Experts en habiletés
 - 2 - 3 Experts en patinage

- ❖ Avenir du programme d'octroi de licences
 - Offert partout au Canada
 - Offert au sein de chaque membre
 - Offert à toutes les AHM



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT/ OCTROI DE LICENCES AUX ENTRAÎNEURS

Le programme d'octroi de licences comprend :

- Droits du programme d'octroi de licences payés à Hockey Canada ou au membre
- Le programme d'octroi de licences doit aussi octroyer des licences ou inscrire des instructeurs des programmes.
- Le titulaire de la licence peut alors présenter des écoles de hockey approuvées, des séances de développement des habiletés, des programmes de développement printaniers et estivaux approuvés et des séances de mentorat des entraîneurs.
- HC et les membres pourraient promouvoir le programme ou à la personne ou orienter les AMH, entraîneurs et athlètes vers le programme ou la personne pour qu'ils suivent la formation.
- Les rapports doivent être remis à Hockey Canada ou au membre.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT/ OCTROI DE LICENCES AUX ENTRAÎNEURS

Rôles et responsabilités – Hockey Canada

- Développer la mise en œuvre et l'évaluation du programme et attirer et approuver les titulaires d'une licence.
- Développer le programme de formation national.
- Aider les membres en ce qui a trait au programme de formation du membre, le cas échéant.
- Appuyer le membre et le titulaire de la licence en fournissant des ressources en matière de développement.
- Développer des contrôles et des protocoles de suivi et d'évaluation.
- Appuyer le titulaire de la licence en lui permettant d'afficher le logo et en en faisant la promotion.

Hockey Canada couvrira les coûts de tout séminaire de formation supplémentaire.

Tous les entraîneurs sur glace doivent satisfaire les critères de l'organisation nationale et du membre.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT/ OCTROI DE LICENCES AUX ENTRAÎNEURS

Rôles et responsabilités – Membre

- Diriger la formation du membre avec l'appui de Hockey Canada, le cas échéant.
- Superviser le titulaire de la licence pour s'assurer que la prestation du programme répond aux attentes du membre.
- Appuyer le titulaire de la licence en lui permettant d'afficher le logo.
- Faire la promotion des programmes détenant une licence auprès des AHM, des entraîneurs et des joueurs.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT/ OCTROI DE LICENCES AUX ENTRAÎNEURS

Rôles et responsabilités – Titulaire de licence



- Assister à la formation exigée par l'organisation nationale et le membre et obtenir la certification exigée.
- Présenter les programmes approuvés par Hockey Canada et les membres.
- Se mettre en valeur auprès des AHM, des entraîneurs et des joueurs en collaboration avec les membres et Hockey Canada.
- Acquitter les droits annuels liés à la licence.
- Présenter des rapports au membre sur les résultats et l'assistance aux programmes et aux stages.
- Se mettre à la disposition de Hockey Canada ou du membre pour présenter des programmes tout au long de l'année.
- Enseigner aux entraîneurs et non seulement aux joueurs.